



SECTION
DU
PUY-DE-DOME

Section du Puy-De-Dôme
<https://www.fo-dgfp-sd.fr/063/>

1ère organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État



BULLETIN D'ADHÉSION COTISATION 2024

FO est la première organisation syndicale dans la Fonction Publique d'État. Notre travail de terrain permanent, indispensable pour rester à l'écoute des personnels dans la période difficile que nous traversons, demeure notre priorité. Plus que jamais, les militants FO-DGFIP63 sont à votre disposition.

Vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre FO ces dernières années et toute l'équipe locale vous en remercie. C'est la confiance que vous témoignez à notre organisation syndicale qui garantit et conforte notre action militante, fondée sur les principes d'indépendance et de liberté de comportement.

La mise en œuvre au quotidien de ces critères suppose une gestion assurant recherches, démarches, informations, correspondances, déplacements, etc. Toute cette logistique peut fonctionner dans l'intérêt de tous et de chacun grâce au soutien financier que nous apportent vos adhésions.

Sans adhérents, les moyens d'action du syndicat seraient nécessairement limités. Ce sont vos cotisations qui financent l'impression de nos tracts / comptes-rendus et nos déplacements dans les services.

Quel que soit votre grade, des élus FO sont présents dans toutes les instances départementales et nationales (CAPN, CSAL, CSAR, CSAM, Formation Spécialisée ex CHS et CDAS). N'hésitez pas à les contacter si nécessaire.

Être militant, c'est avant tout faire preuve de générosité et de combativité pour défendre nos droits individuels et collectifs, avec le soutien d'une organisation syndicale nationale structurée et indépendante des partis politiques.

FO est la seule organisation syndicale à ne jamais donner de consigne aux élections !

De plus, être adhérent FO donne aussi droit à :

- Un crédit d'impôt à hauteur de 66 % (des facilités de paiement sont également proposées, il est possible de fractionner son versement),
- recevoir la presse FO (par mail quotidiennement et quelques revues périodiques) et d'accéder en ligne au « Particulier spécial fiscal »,
- bénéficier du fonds de grève à hauteur de 40 euros par jour (sous conditions),
- être prioritairement informé de nos comptes-rendus locaux des instances dans lesquelles nous siégeons,
- être membre de l'AFOC (association FO de protection des consommateurs),
- bénéficier d'une visite dans votre service sur simple demande,
- être invité à voter lors de notre AG annuelle,
- être conseillé, suivi et aidé dans vos démarches (mutations, restructurations, liste d'aptitude, difficultés diverses...) être accompagné auprès de la direction,
- pouvoir être orienté vers un autre syndicat FO si nécessaire pour un de vos proches, du secteur privé ou d'une autre administration, car FO est présent dans tous les secteurs d'activité.

Nous mettons également à votre disposition un site internet départemental

Pour adhérer, il suffit de retourner le bulletin complété ci-dessous :



Adhésion 2024 FO-DGFIP 63

NOM : Prénom : Tél (portable) :

Catégorie A, B ou C : Qualité administrative : Grade-échelon : Indice majoré : Quotité de travail (%) :

Nouvel adhérent FO-DGFIP cocher la case : Pour une primo adhésion à notre syndicat, la cotisation sera équivalente à la moitié de la cotisation associée à l'indice correspondant.

N° DGFIP : Affectation : Tél. pro : Indice majoré :

Courriel pro : @dgfp.finances.gouv.fr Quotité de travail (%) :

Adresse Postale personnelle : Courriel perso :
(pour recevoir les revues)

Nombre de Paiement(s)	Mode de paiement		Dates	Total	Montant Total de la cotisation, proratisée le cas échéant :
	Virement	Chèque	Montants		
Immédiat en 1 fois	(à l'ordre de FO-DGFIP63)		Ne pas mettre de centimes		

(nous adresser tous vos chèques en même temps avec présentation en banque en fin de mois aux dates de votre choix et **dernier paiement au plus tard le 15 Novembre**)

-> Si paiement par virement (précisez en référence votre nom/prénom/grade-échelon-quotité temps de travail...)

IBAN : FR76-1871-5002-0008-0002-8647-705 et BIC : CEPAPRPP871

Envoyez votre bulletin complété par mail à :

natalie.dain@dgfp.finances.gouv.fr

-> Si paiement par chèque, bulletin complété à renvoyer à :

Natalie DAIN Trésorière FO-DGFIP63 – CFP de Riom
49-51 Rue de Toulon – 63206 RIOM Cedex

